

## LANCEMENT DE LA 5ÈME ÉDITION DU CONCOURS « 1, 2, 3, PATRIMOINE ! »

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

DATE LIMITE DE CANDIDATURE LE 13 AVRIL 2018

[www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine](http://www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine)

### CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE  
Directrice presse & presse événementielle  
Laurence Lévy

Téléphone :  
01 53 67 76 05

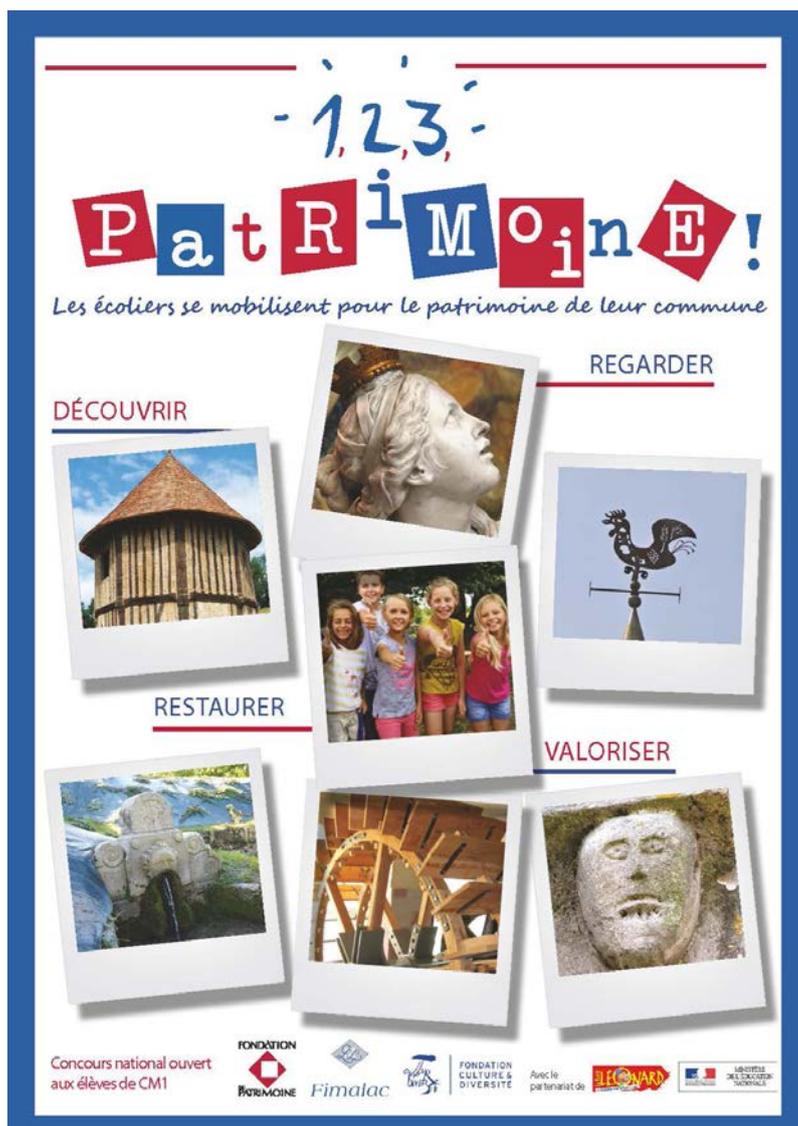
Mail :  
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse :  
23-25, rue Charles Fourier  
75013 Paris

Site :  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Rejoignez-nous !

 [facebook.com/fondationdupatrimoine](https://www.facebook.com/fondationdupatrimoine)  
 @fond\_patrimoine  
 @fondationdupatrimoine



- 1, 2, 3 -  
**Patrimoine!**  
*Les écoliers se mobilisent pour le patrimoine de leur commune*

DÉCOUVRIR  
RESTAURER  
REGARDER  
VALORISER

Concours national ouvert  
aux élèves de CM1

FONDATION  
DU PATRIMOINE  
Fimalac  
FONDATION  
CULTURE &  
DIVERSITÉ  
Avec le  
partenariat de  
LE PARC LÉONARD  
LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>2. CALENDRIER</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>3. COMPOSITION DU JURY</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>4. DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>5. LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016/2017</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>6. LES PARTENAIRES</b>	<b>PAGE 5</b>
<b>7. INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>PAGE 6</b>

## 1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le concours 1, 2, 3, PATRIMOINE ! fait sa rentrée. La 5<sup>ème</sup> édition de cette belle action de sensibilisation des jeunes scolaires au patrimoine est lancée. Depuis sa création, le concours a permis de sensibiliser plusieurs centaines d'élèves à la notion de patrimoine et a décerné la palme des lauréats à plus de 250 enfants... Un vrai succès pour ce concours plein d'espoir en la jeunesse et pour le patrimoine.**

**Organisée par la Fondation Culture & Diversité et la Fondation du patrimoine, avec le soutien de Fimalac, membre fondateur de la Fondation du patrimoine, et en partenariat avec *Le Petit Léonard* et le ministère de l'Éducation nationale.**

**Le concours 1, 2, 3, PATRIMOINE ! s'adresse aux élèves de CM1, scolarisés dans des écoles publiques situées en zone rurale ou relevant des réseaux d'éducation prioritaire. Pour participer, les écoliers concernés doivent identifier un élément patrimonial à restaurer (mobilier ou immobilier) appartenant à leur commune, et non protégé au titre des Monuments Historiques. Avec leur instituteur, ils travaillent ensuite à la découverte de leur patrimoine et constituent un dossier qui sera soumis à un jury.**

Trois projets seront récompensés par les organisateurs. La dotation globale de 16 000 €, qui servira à la restauration des projets primés, est répartie de la manière suivante :

- ▶ Grand Prix : 6 000 €
- ▶ Mention spéciale récompensant une école relevant de l'éducation prioritaire : 5 000 €
- ▶ Mention spéciale récompensant une école en zone rurale : 5 000 €

Chaque classe lauréate et son professeur se verront offrir un abonnement au magazine *Le Petit Léonard*, ainsi qu'un diplôme et une récompense.

Le projet doit être construit en lien avec la commune qui s'engagera à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de l'annonce des résultats. Le montant total des travaux ne devra pas excéder 15 000 €.

Le concours **1, 2, 3, PATRIMOINE !** est avant tout un outil de sensibilisation des enfants au patrimoine, à travers un projet pédagogique transversal mêlant l'histoire, les sciences naturelles, les nouvelles technologies, l'écriture ou bien encore l'éducation civique, mené et accompagné par les professeurs des écoles volontaires. Ce projet de classe a pour objectif de favoriser l'ouverture et la découverte par les écoliers de l'héritage culturel qui les entoure. Le patrimoine crée un véritable lien entre l'enfant, l'école et son territoire.

## 2. CALENDRIER

- ▶ 13 avril 2018 : date limite de réception des dossiers de candidature ;
- ▶ mai 2018 : jury de sélection des lauréats ;
- ▶ juin 2018 : cérémonies de remises de prix dans les 3 communes des classes lauréates.

## 3. COMPOSITION DU JURY

**Saïd Berkane**, Délégué général adjoint de la Fondation Culture & Diversité

**Franck Bichindaritz**, Architecte, Bureau de l'Innovation et du Conseil Technique, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture

**François-Xavier Bieuville**, Directeur général de la Fondation du patrimoine

**Elise Longuet**, Directrice du Mécénat et des Relations extérieures de Fimalac

**Dominique Pince-Salem**, Chargée d'études, Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives, DGESCO, ministère de l'Education nationale

Composé de cinq membres, le jury choisira les lauréats parmi les finalistes, sur la base de critères permettant de juger de la qualité du dossier sur un plan pédagogique et patrimonial.

## 4. DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES

Pour tout savoir sur le concours et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : [www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine](http://www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine)

## 5. LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016/2017

La 4<sup>ème</sup> édition de ce concours a donné l'occasion à plus de 200 élèves de CM1 de s'approprier et d'étudier un élément patrimonial de leur village. Expérience unique et forte qui permet à ces enfants devenus de réels « petits ambassadeurs du patrimoine » de prendre conscience de l'importance du patrimoine qui les entoure et de la nécessité d'en prendre soin pour pouvoir un jour le transmettre à leur tour.

Trois classes se sont distinguées parmi les candidats. Le jury a voulu récompenser la qualité de leurs projets pédagogiques et leur réel investissement tout au long de l'année scolaire :

- ▶ **Grand Prix** : l'école de Gouvernes (Seine-et-Marne) pour la restauration du lavoir dit de Guermantes ;
- ▶ **Mention spéciale « Histoire & Patrimoine »** : l'école de Saint-Christol (Hérault) pour son projet de restauration du puits du château ;
- ▶ **Mention spéciale « Education & Patrimoine »** : l'école de Maresquel-Ecquemicourt (Pas-de-Calais) pour son projet de restauration du porche de l'église.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PALMARÈS 2016/2017 ICI :

[www.fondation-patrimoine.org/l-actualite/liste-des-actualites/concours-scolaire-1-2-3-patrimoine-palmares-de-la-4e-edition](http://www.fondation-patrimoine.org/l-actualite/liste-des-actualites/concours-scolaire-1-2-3-patrimoine-palmares-de-la-4e-edition)



Quatre élèves de la classe de Gouvernes, lauréate du Grand Prix « 1,2,3, Patrimoine ! », laissent éclater leur joie © Fondation du patrimoine

## 6. LES PARTENAIRES

### LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État, la Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996. Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Depuis l'origine, elle a soutenu plus de 28 000 projets sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'euros de travaux ont été engagés. Chaque année, plus de 3 500 emplois sont créés ou maintenus dans le bâtiment grâce à ces réalisations.

Afin d'encourager et de récompenser les porteurs de projets (particuliers, collectivités locales, associations) qui souvent, très courageusement, ont souhaité mener à bien des restaurations de patrimoine bâti, en ayant le souci de réaliser des travaux de qualité et de donner ainsi une seconde vie à ces éléments architecturaux, la Fondation du patrimoine organise chaque année avec ses partenaires des prix et concours dans le but de sensibiliser nos concitoyens à la sauvegarde du patrimoine.

Etre au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, c'est le cœur des missions de la Fondation du patrimoine.

### LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

La Fondation Culture & Diversité, fondation de l'entreprise Fimalac, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Elle développe, depuis son lancement en 2006, un mode d'intervention « opérationnel », très spécifique dans le paysage des fondations d'entreprise en France. Elle conçoit et conduit des programmes pérennes, sur le terrain, au sein des établissements scolaires, élaborés en lien avec les institutions culturelles et les grandes Écoles de la Culture partenaires, avec le soutien des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.

Près de 30 000 élèves issus d'environ 220 établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire en France ont d'ores et déjà bénéficié des programmes mis en œuvre par la Fondation Culture & Diversité et ses partenaires. Ces programmes visent un double objectif : favoriser l'égalité des chances et renforcer la cohésion sociale. En outre, la Fondation Culture & Diversité remet chaque année le Prix Culture pour la Paix et le prix de l'Audace artistique et culturelle.

### FIMALAC

Depuis la création de son groupe en 1991, Marc Ladreit de Lacharrière, président et fondateur de Fimalac, a souhaité engager son entreprise au service de la cité, en agissant en faveur d'une société plus harmonieuse sur le plan national et international, dans le champ de la culture et de la solidarité, en soutenant des actions qui contribuent au rayonnement culturel de la France, en s'engageant dans le débat économique et social et au travers de sa Fondation, la Fondation Culture & Diversité.

Fimalac est l'un des douze membres fondateurs de la Fondation du patrimoine.

## LE PETIT LÉONARD

Créé en 1997 par les éditions Faton, Le Petit Léonard est un magazine mensuel pour les enfants de 7/13 ans. Son but est d'éveiller les jeunes lecteurs à l'histoire de l'art et au patrimoine, de la Préhistoire à nos jours. Son approche est conçue sous la forme de dossiers de fond, de reportages et de rubriques consacrées à la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs, et l'actualité des expositions et des musées.

## LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, la cinquième édition du concours **1, 2, 3, PATRIMOINE !** est organisée par la Fondation du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité.

Ce concours est l'exemple concret d'une action éducative permettant la mise en œuvre d'un projet collectif de sensibilisation au patrimoine, à son histoire et à ses métiers. La participation au concours, par une approche à la fois sensible et raisonnée du patrimoine local, contribue également au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves, défini par la circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 ([http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)).

## 7. INFORMATIONS PRATIQUES

### FONDATION DU PATRIMOINE

23/25 rue Charles Fourier – 75013 Paris

**Chargée de développement, responsable des prix et concours :** Clémence Huline

**Tél. :** 01 53 67 75 92 – **Mail :** [clemence.huline@fondation-patrimoine.org](mailto:clemence.huline@fondation-patrimoine.org)

**Retrouvez tous nos projets sur notre site :** [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

### FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

**Chargée de mission :** Mathilde Godart

**Tél. :** 01 47 53 61 84 – **Mail :** [mgodart@fmlcd.org](mailto:mgodart@fmlcd.org)

**Site :** [www.fondationcultureetdiversite.org](http://www.fondationcultureetdiversite.org)

**Page du concours :** [www.fondationcultureetdiversite.org/prix/le-concours-1-2-3-patrimoine](http://www.fondationcultureetdiversite.org/prix/le-concours-1-2-3-patrimoine)

**Twitter :** @FondationCD

**Facebook:** [facebook.com/pages/Fondation-Culture-Diversité/1520009581615824?fref=ts](https://facebook.com/pages/Fondation-Culture-Diversité/1520009581615824?fref=ts)

### F. MARC DE LACHARRIERE (FIMALAC)

**Directrice des relations extérieures et du mécénat :** Elise Longuet

**Tél. :** 01 47 53 61 87 – **Mail :** [elonguet@fimalac.com](mailto:elonguet@fimalac.com)

**Site :** [www.fimalac.com](http://www.fimalac.com)

### LE PETIT LÉONARD

**Journaliste :** Maryse Desgrange

**Tél. :** 03 80 40 41 06 – **Mail :** [redaction@lepetitleonard.com](mailto:redaction@lepetitleonard.com)

**Site :** [www.lepetitleonard.com](http://www.lepetitleonard.com)

**Facebook :** [facebook.com/lepetitleonard](https://facebook.com/lepetitleonard)

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Chargée d'études «éducation artistique et culturelle» (DGESCO B3-4) :**

Dominique Pince-Salem

**Tél. :** 01 55 55 35 25 – **Mail :** [dominique.pince-salem@education.gouv.fr](mailto:dominique.pince-salem@education.gouv.fr)

**Site :** [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)